

Communication avec les services de gestion

La communication avec les services de gestion doit passer **en priorité par mail** :

- Exclusivement à partir des adresses mail académiques des enseignants ;
- Sur les boîtes mails fonctionnelles de la D1D afin d'assurer la continuité du service.

Vous pouvez contacter vos différents interlocuteurs aux adresses suivantes, selon votre statut et l'objet de votre demande.

Gestion individuelle :

❖ Enseignants stagiaires et titulaires (suivi administratif, paye)

Répartition en vigueur au 01/09/23. Cette répartition sera mise à jour début octobre 2023.

- AABAS à BARDON ce.dsden92.gestionindividuellepe01-1@ac-versailles.fr
- BARDY à BOUCHELAGHEM ce.dsden92.gestionindividuellepe01-2@ac-versailles.fr
- BOUCHER à CARDUNER ce.dsden92.gestionindividuellepe01-3@ac-versailles.fr
- CARDY à CHARR ce.dsden92.gestionindividuellepe02-1@ac-versailles.fr
- CHARRIAUD à DE ROUSSEL ce.dsden92.gestionindividuellepe02-2@ac-versailles.fr
- DE SAINT VINCENT à DENNE ce.dsden92.gestionindividuellepe02-3@ac-versailles.fr
- DENOUE à FAURISSOU ce.dsden92.gestionindividuellepe03-1@ac-versailles.fr
- FAUSTINO à GONNET ce.dsden92.gestionindividuellepe03-2@ac-versailles.fr
- GONTARD à JANSON ce.dsden92.gestionindividuellepe03-3@ac-versailles.fr
- JANSSENS à LAURENT ce.dsden92.gestionindividuellepe04-1@ac-versailles.fr
- LAURUOL à MALINGEAY ce.dsden92.gestionindividuellepe04-2@ac-versailles.fr
- MALINGREY à MOUFTAKIR ce.dsden92.gestionindividuellepe04-3@ac-versailles.fr
- MOUGENEL à PICQ ce.dsden92.gestionindividuellepe05-1@ac-versailles.fr
- PIEDALLU à RAMEAU ce.dsden92.gestionindividuellepe05-2@ac-versailles.fr
- RAMIALISON à ROSTAN ce.dsden92.gestionindividuellepe05-3@ac-versailles.fr
- ROSTOLL à TAZDAIT ce.dsden92.gestionindividuellepe06-1@ac-versailles.fr
- TAZI à ZYNALPOUR ce.dsden92.gestionindividuellepe06-2@ac-versailles.fr

❖ Enseignants contractuels : ce.dsden92.gestionpecontractuels@ac-versailles.fr

❖ AESH ce.dsden92.gestionaesh@ac-versailles.fr

Opérations et sujets spécifiques :

- ❖ Détachement, mise en disponibilité : ce.dsden92.detachement@ac-versailles.fr
- ❖ Promotion et avancement : ce.dsden92.promotion-avancement@ac-versailles.fr
- ❖ Affectations : ce.dsden92.affectationsPE@ac-versailles.fr
- ❖ Pour le mouvement PoP et postes à profil : ce.dsden92.mvtpop@ac-versailles.fr
- ❖ Pour le mouvement inter départemental : ce.dsden92.mvtinter@ac-versailles.fr
- ❖ Pour le mouvement intra départemental : ce.dsden92.mvtintra@ac-versailles.fr
- ❖ Suivi de la formation continue : ce.dsden92.formation-continue@ac-versailles.fr
- ❖ Brigades départementales : ce.dsden92.brigades@ac-versailles.fr

Une permanence téléphonique est également assurée au : **01 71 14 27 51**
les lundi (8h30-12h30), mercredi (8h30-12h30 13h30-16h30), vendredi (13h30-16h30).
Un serveur vocal orientera votre demande vers l'interlocuteur adéquat.